

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER ET VALENCA**

Département des
HAUTES-ALPES
Nombre de Conseillers
En exercice: 10
Présents : 7

DELIBERATION N° 12 -2017

Séance du lundi 20 mars 2017

L'an deux mille dix sept et le lundi 20 mars 2017, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 7 mars 2017 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. ROBERT Joël, Mme STEFANI Noëlle, Mme BLANC Danielle, Céline TRUCH

Absent non excusé : Jean-Claude FAURE

Absent excusé : Pierre POUILLARD

Jean-Pierre NOMIUS absent excusé a donné pouvoir à Céline TRUCH

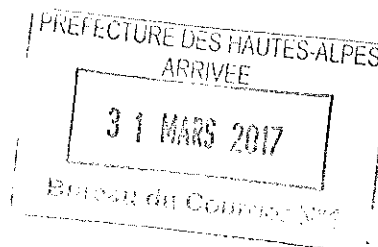
Secrétaire de séance : Joël ROBERT

Objet : Demande de subvention (DETR) Station de pompage de Foureysasse

Le Maire rappelle aux membres présents la nécessité de réaliser une extension de l'alimentation électrique de notre station de pompage de Foureysasse. Le montant de cette électrification en réseau aéro-souterrain s'élève à 70 000 € HT au vu de l'étude réalisée par le Syme05.

Le Maire propose le plan de financement suivant :

- SYNDICAT MIXTE D'ELECTRICITE H.A. 40 %	28 000, 00 €
- ETAT (DETR) 35 %	24 500, 00 €
- AUTOFINANCEMENT 25 %	<u>17 500, 00 €</u>
MONTANT TOTAL DE L'OPERATION	70 000, 00 €



Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :

- Accepte la proposition de son Maire,
- Sollicite les cofinancements du SYME 05 et de l'ETAT (DETR)

Fait et délibéré, le 20 mars 2017

Le Maire

Remi COSTORIER

